VSAS – Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz
USAT – Union Suisse Automation et Tableaux électriques
USAQ – Unione Svizzera Automazione e Quadri elettrici

Publication de l'examen professionnel supérieur

Maitre tableaux électriques et automation avec diplôme fédéral

Basé sur l'art. 28, chiffre 2 de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002
l'examen professionnel supérieur Maitre tableaux électriques et automation

se déroulera selon le règlement d'examen, édition 2012 (y compris la modification de mars 2025).

Date et lieu de l'examen

23.06.2025 – 01.09.2025	Travail de diplôme écrit élaboré préalablement, à domicile
20.10.2025 – 24.10.2025	Travail de diplôme oral ; 1 jour oral dans la période mentionnée ; au centre de formation USAT, Rue du Chantier 9, 2503 Bienne

Conditions d'admission
L'admission à l'examen est accordée è qui :

a) possèdent un brevet fédéral de chef de projets et chef d'atelier en construction de tableaux électriques et qui justifient une pratique professionnelle de deux ans dans la construction de tableaux électriques ou d'automation depuis l'obtention du certificat ;

ou

b) disposent d'un brevet fédéral ou d'une équivalence dans le domaine électrotechnique et justifie une activité de cinq ans dans le domaine de la construction de tableaux électriques et d'automation, dont deux ans après l'obtention du certificat ;

et

c) on acquis les certificats des modules requis ou disposent des attestations d'équivalence.

Sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais suivant le règlement d'examen.

Taxe d'examen
Fr. 2'000.-pour membres actifs USAT, Fr 2'150.- pour les autres membres USAT et Fr 2'300.- les non-membres. Les frais de voyage, d'hébergement et de ravitaillement sont à la charge des candidats.

Déroulement de l'examen
Selon le règlement d'examen et les directives (des informations détaillées sont fournies après l'inscription).

Inscription
L'inscription à l'examen supérieur doit être effectuée avant **le mercredi 30 avril 2025**, en supplément des documents suivants à l'adresse mentionnée ci-dessous :

- Formulaire d'inscription complet
- Copie du certificat fédéral de brevet (examen professionnel)
- Documents concernant la formation continue et la pratique dans le métier (avec copies les certificats de travail)
- Copies de passation des examens de modules, soit les confirmations d'équivalence
- Copie d'un document d'identité valable avec photo

Formulaire d'inscription et règlement d'examen
Peuvent être demandés par écrit :
USAT – Association Suisse Automation et Tableaux électriques, Rue du Chantier 9 – 2503 Bienne, ou téléchargée sous www.vsas.ch/examens.